

## **DELIBERATION DD2025\_017**

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 14 février 2025

**LE 20 février 2025, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU**

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	59
Votants	75
Pouvoirs	16

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

### **RÉVISION DES TARIFS DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES CAP@CITÉS AU 1ER JANVIER 2025**

#### **PRESENTS :**

M. AUDI, M. AUZOU, Mme DRUILLOLE, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. PASSERIEUX, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, M. PERIER, Mme MONTEIL-MAYAUD, Mme RENAUD

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. PROTANO, M. REYNET, M. TALLET, M. BELLOTEAU, Mme LANDON

#### **POUVOIR(S) :**

M. COLBAC donne pouvoir à Mme SALOMON  
M. LEGAY donne pouvoir à M. NARDOU  
M. DUCENE donne pouvoir à M. SUDREAU  
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER  
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE  
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à Mme FAURE  
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE  
Mme SARLANDE donne pouvoir à Mme KERGOAT  
M. MARC donne pouvoir à M. JAUBERTIE  
M. DELCROS donne pouvoir à M. LAVITOLA  
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme MARCHAND  
M. AMELIN donne pouvoir à Mme DUPUY  
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à M. BARROUX  
Mme REYS donne pouvoir à M. VADILLO  
Mme CHERBERO donne pouvoir à M. MARSAC  
M. LACOUR-COULON donne pouvoir à M. MOTARD

## RÉVISION DES TARIFS DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES CAP@CITÉS AU 1ER JANVIER 2025

**Vu** le code général des collectivités territoriales.

**Considérant que** par délibération du 22 juin 2023, le Conseil Communautaire a décidé des tarifs de la Pépinière d'Entreprises Cap@cités pour les entreprises hébergées. Certains tarifs sont à revoir en fonction de l'évolution des tarifs des fournisseurs et des demandes des entreprises.

**Qu'il** est nécessaire d'ajouter un tarif pour un poste supplémentaire dans l'espace partagé.

**Que** les entreprises peuvent être hébergées dans un bureau privatif ou en espace partagé.

**Qu'une** entreprise occupant l'espace partagé ne dispose que d'un seul poste de travail. Certains chefs d'entreprises peuvent avoir des associés, salariés, stagiaires, etc... et donc avoir besoin d'un poste de travail supplémentaire.

**Qu'il** est proposé de facturer les postes supplémentaires à -50 % par rapport au tarif de base, soit 40 € HT / poste supplémentaire.

- Alignement des tarifs copie sur ceux d'Aliénor

**Considérant que** le tarif était de 0.05 € HT / copie noir et blanc et 0.10 € HT / copie couleur.

**Qu'il** est proposé de s'aligner sur les tarifs facturés par l'espace Aliénor aux autres locataires, soit 0.0195 € HT / copie noir et blanc et 0.0443 € HT / copie couleur.

**Qu'il** est donc proposé de revoir les tarifs en HT comme suit :

Loyer HT / mois		
Espace partagé		80 € pour un poste de travail 40 € / poste supplémentaire
Bureau	Année 1	180 €
privatif	Année 2	200 €
	Année 3	220 €
Loyer comprenant :		
		accès internet en wifi public
		électricité
		charges communes
		ménage
		accueil des visiteurs
		signalétique intérieure
		réception de courriers et colis, envoi des courriers affranchis

forfait d'accès aux salles de réunions : 2 jours ou 4 ½ jours (selon disponibilité)  
 accès aux journaux et revues  
 accès au réseau des partenaires  
 animations mensuelles

Accompagnement pendant les 3 premières années comprenant 4 RDV la 1<sup>ère</sup> année et 2 RDV la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année


### Services optionnels HT

Photocopies	Noir et Blanc	0.0195 € / copie
	Couleur	0.0443 € / copie
Accès internet et fourniture d'un RLE (Réseau Local Entreprise)	10 M	21 € / mois
	20 M	36.75 € / mois
	40M	52.50 € / mois
	80 M	84 € / mois
	100 M	99.75 € / mois
	200 M	141.75 € / mois
Téléphonie fixe	Création ou portabilité SDA (ligne directe)	2.10 € 0.22 € / mois
	SDA	0.0052 € / minute
	Consommation vers fixe métropole	0.020 € / minute
	Consommation vers GSM métropole	10.50 € / mois
	Maintenance jusqu'à 10 postes	
Utilisation des salles en cas de dépassement du forfait mensuel (50% du prix public)	Salles 16 et 20 places	7 €/h, 21 €/demi-j, 37.50 €/j
	Salle 30 places	9 €/h, 32 €/demi-j, 59 €/j
	Salle de réception 80 m <sup>2</sup>	62.50 €
	Salle de réception 80 m <sup>2</sup> + cuisine Auditorium	146 € 62.50 € / demi-j, 105 € / j
Autres prestations	Fournitures de bureau (Liste disponible à l'accueil)	Coût réel du marché + 5% de frais de gestion

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

- Décide des modifications de tarifs tels que décrits précédemment, et de leur mise en application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents liés à cette grille de tarifs.

**Adoptée à l'unanimité.**

Délibération publiée le 17/03/2025	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 17/03/2025	Périgueux, le 17/03/2025
Le secrétaire de séance	Le Président
Christian LECOMTE 	Jacques AUZOU 